



LIGUE DE FOOTBALL
NOUVELLE-AQUITAINE

DISTRICT DE FOOTBALL

CHARENTE-MARITIME

CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

Madame, Monsieur,

Vous êtes cordialement invités à assister à l'Assemblée Générale ordinaire du District de Football qui se déroulera le :

**VENDREDI 24 juin 2022 A 19H00
A RETAUD**

Dans l'attente de se rencontrer, veuillez recevoir, Madame, Monsieur, mes sincères salutations sportives.

Pierrette BARROT
Présidente

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Assemblée Générale Ordinaire

1. Allocution de bienvenue de Monsieur Michel PELLETIER, Maire de Rétaud et de Monsieur Jean Guy CHAUVET, Président du club de Rétaud
2. Ouverture de l'Assemblée Générale Ordinaire et Adoption du PV de l'AG ordinaire et financière du 26 novembre 2021 à St Palais/Mer (vote)
3. Intervention de Madame Pierrette BARROT, Présidente du District de Football de la Charente Maritime
4. Rapport moral du Secrétaire Général, Monsieur Claude SONALLY (vote)
5. Présentation des vœux (vote)
6. Présentation de la nouvelle pyramide saison 2022/23 (seniors) par Monsieur Jérôme BOUQUET
7. Informations :
 - Sur les éventuelles modifications pour les compétitions jeunes, par Monsieur Fabrice EREAU
 - Sur la réforme des catégories d'âge pour les compétitions féminines, par Monsieur Eric CORNIER
 - Sur les Nouvelles Pratiques, par Monsieur Philippe ROCHEL
8. Questions diverses
9. Clôture de l'Assemblée Générale Ordinaire.

RAPPEL IMPORTANT :

La présence des clubs à l'A.G.F. est obligatoire, une **amende de 115 €** sera infligée aux clubs non représentés. Seul le président ou le secrétaire est habilité à représenter son club. Tout autre dirigeant doit posséder un pouvoir signé du président. Une seule personne ne peut représenter que deux clubs, le sien et un autre et doit posséder une licence en cours de validation.

Siège Social : BP 80172

☎ 05 46 91 70 88

17116 SAINTES CEDEX

email : district@foot17.fff.fr